

# Cros de Géorand

2d semestre 2014

## Bulletin municipal

## N° 14



*1er prix du concours photos : « la place du village » décerné à Audrey BARBUT*



Madame le Maire  
et  
ses Conseillers  
présenteront leurs vœux :

**3 janvier 2015**

**Vous êtes tous invités  
à 15h00 pour partager  
la traditionnelle galette**

## ETAT CIVIL

### Naissances :

NEYROLLES-BOUELLAT

Luyana

le 14 mai 2014

(Pré de Mazan)

LAGER Elliot

le 21 août 2014

(Beauregard)

### Mariages :

FAURE Bernard  
et PAULUS Véronique

le 14 juin 2014

(Le Camping)

SITARZ Romain  
et NAVARRO Emilie

le 26 juillet 2014

(Le Chaumeil)

### Décès :

BREYSSE René  
le 8 septembre 2014

à l'âge de 85 ans

(A Charles)

### Inhumation :

ROUX Henria  
décédée le 6 octobre

à Rocher

à l'âge de 79 ans

## *Le mot du Maire*

Chères Crouseillounes, chers Crouseillous,

Voici le 14<sup>ème</sup> numéro de notre bulletin municipal. Très motivés, les membres de la commission communication sont heureux de vous le présenter.

Aux rubriques habituelles, ils ont souhaité ajouter les comptes-rendus des conseils municipaux, l'état civil et bien d'autres informations suivant l'actualité. Je les remercie pour leur implication et l'important travail que nécessite la réalisation de ces bulletins, très appréciés depuis leur création.

Bonne lecture.

Françoise LAURENT

## *Rétrospective 2014*

### *La plantation du Mai*

Le 18 juillet, nous vous avons invités à fêter notre élection en plantant un Mai, comme le veut la tradition. La plantation des mais est une cérémonie politique laïque d'hommage aux élus. La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai, d'où le nom que l'on donnera aux arbres de mai. Ils étaient appelés aussi arbres de la liberté lors de l'insurrection de 1790 et arbres de la paix pour ceux qui ont été dressés au lendemain de l'armistice de 1918. Les cérémonies de ces arbres d'honneur interviennent durant les semaines qui suivent la proclamation des résultats à l'élection municipale mais peuvent durer plusieurs mois et se prolonger jusqu'à l'automne. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation et c'est un érable que nous avons planté à l'entrée du village. Ensuite, nous nous sommes retrouvés autour du lavoir où les élus ont personnellement offert un apéritif dîatoire. Une bien belle soirée, merci à vous.

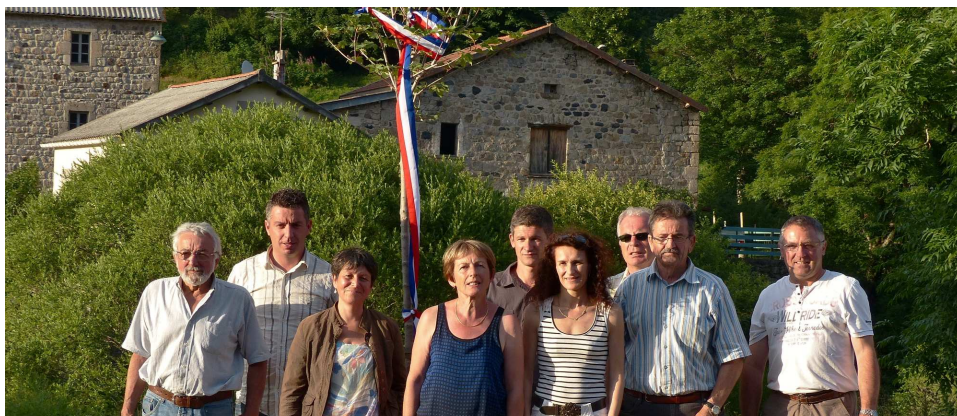


Photo Alban PRADIER

## *La fête du 15 août*

L'été reste une période de forte activité dans nos montagnes, avec les foins pour les uns, l'accueil des touristes pour les autres, ... Au mois d'août, le soleil se lève tôt et se couche tard. Il est bien agréable de festoyer.

A Cros de Géorand, on a le sens de la fête ! Cette année 2014, le cirque était à l'honneur pour son art de l'équilibre. Vous avez pu découvrir les figures acrobatiques du cirque ROZEL sur scène, ainsi que les prouesses à vélo des champions du Team Ultimate Burning. Les baladins du château proposaient une panoplie de cycles originaux et chacun pouvait défier les lois de la gravitation avec bonheur.



**Le cirque à l'honneur !**

Photo Cécile PRADIER

Toutes les associations ont mis leur énergie dans l'organisation de quatre journées d'animation. Pétanque, ball-trap, bal avec orchestre, bal avec sono, bal musette, buvette, repas champêtre, exposition et marché local, autant d'occasions de se rencontrer, de se retrouver et vous avez été nombreux à répondre présents à cette délicieuse invitation.

Nous remercions les associations et nos partenaires pour leur investissement. Nous vous remercions pour votre participation. Et bien sûr, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition de la fête du 15 août.

## *Repas de fin d'année, le 22 novembre*

Les habitants de plus de 65 ans étaient invités au vernissage de l'expo photos ayant pour thème : « la place du village » avant de se rendre au traditionnel repas de fin d'année proposé par le CCAS (centre communal d'action sociale). Les tables disposées en U invitaient au banquet. Les nappes festonnées avaient pris des couleurs de Noël. Les papilles se sont vite réveillées avec la tranche de foie gras sur pain d'épices. Pour l'occasion, Cécile avait, dès potron-minet, rejoint son restaurant « le Tauron » pour mijoter ses petits plats. Un moment pour se retrouver, pour discuter tant et si bien que la salle a bien vite été pleine d'éclats de voix, de rires et de chansons. Il faut dire que Ponpon avait pris le micro et sa guitare pour pousser la chansonnette. Le repas s'est terminé au champagne et les yeux pétillants.

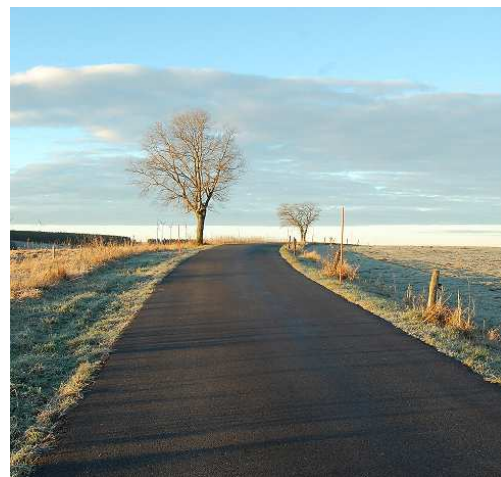




## *Travaux et réalisations*

### *Travaux annuels de voirie*

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, les travaux annuels de voirie ont été reconduits. En effet, depuis 2008, la municipalité met en place un programme de réalisation avec un budget annuel d'environ 80 000 €, soit environ 550 000 € depuis 2008. Cette année, des travaux ont été réalisés dans les quartiers de La Tauleigne et La Croix de La Vestide.



Ces travaux menés avec régularité aboutiront en 2015 à ce que l'ensemble des routes principales communales du plateau (débouchant sur la RD) soit refait dans son intégralité. Avec pour résultat une amélioration de la circulation des habitants et autres utilisateurs, ainsi qu'une meilleure garantie de viabilité hivernale.

De plus, les nids de poule ont été bouchés par un enrobé sur l'ensemble des routes de la commune afin de ne pas trop laisser se dégrader certaines zones fragiles.

Par ailleurs, la communauté de communes a engagé 10 000 € sur la route des Vestides à La Palisse au vu de son caractère utile à toutes les communes pour l'accès à la déchetterie. L'ensemble de ces travaux est réalisé par l'entreprise Eurovia qui détient pour 3 ans le marché à bon de commande passé par les 8 communes de la Communauté de Communes.

---

### *Enfouissement des réseaux*

La troisième et dernière tranche d'enfouissement des réseaux à La Palisse arrive à terme. Depuis 2010, année de démarrage de la première tranche, il aura fallu moins de 4 ans pour que le programme complet mis en place avec le SDE 07 arrive à son terme. Cette troisième et dernière tranche concerne les travaux reliant le village aux maisons situées sur la route de Saint Cirgues en Montagne. Ces travaux ont permis l'enfouissement de l'ensemble des réseaux et la réfection de l'éclairage public, bien défaillant dans cette zone. Les travaux seront finalisés d'ici quelques semaines, après branchement d'ERDF et France Télécom.

En lien avec ces travaux, la Communauté de Communes a décidé de réaliser l'éclairage public du site touristique, afin de permettre une utilisation en soirée, mais aussi afin de répondre à la norme d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite imposée aux collectivités. Ce programme permet l'éclairage public d'une grande partie du site, et permet aussi l'éclairage de l'aire de camping car. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Cegelec.



## Traverse de La Palisse

Cette opération a été lancée au printemps 2014. Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises Eurovia (Aubenas) / Astier (Cros de Géorand). Le montant des travaux est de 276 793 €, le Conseil Général participant à hauteur de 71 295 €. Ces travaux d'amélioration ont permis le traitement complet des départementales de la traverse, la création d'une agglomération permettant la limitation de vitesse à 50km/h, et le traitement des accotements pour la circulation des piétons. Des traversées piétonnes ont été mises en place, ainsi que du mobilier urbain.

En collaboration avec les services du Conseil Général, la mise en sécurité du croisement a été une des principales préoccupations. Celui-ci a été repris permettant une meilleure visibilité par un décalage de la circulation. Il a été aussi réorganisé, afin d'y inclure l'entrée dans le village et décaler la route permettant plus de sécurité pour les voitures sortant du hameau proprement dit. L'ensemble de ces travaux nécessitera une deuxième tranche dans les années à venir pour embellir l'intérieur du hameau.



Les recherches de financements sont en cours pour cette nouvelle tranche qui sera lancée au cours du mandat. Les travaux finalisés rendent plus attrayante cette traverse et permettent d'améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons.

## Communication, à l'heure d'internet



Le conseil municipal envisage de créer un site internet pour la commune.

Il s'agit de communiquer avec les moyens technologiques d'aujourd'hui au bénéfice direct des habitants de la commune. Nous invitons toutes les personnes à nous faire part de leurs suggestions pour la création de ce site :

- ce que vous souhaiteriez voir sur ce site : vie communale, vie économique, vie associative, informations pratiques, les hébergements, l'état civil, les activités touristiques, l'actualité, la géographie, l'histoire, l'agenda des animations, une photothèque, la météo, autres, ...
- si vous souhaitez apparaître en tant qu'association, professionnel, ...

**Cros de Géorand** 

Mairie - 07510 CROS DE GEORAND

☎ 04 75 38 94 64 - 📠 04 75 37 52 64



« ensemble faisons vivre  
notre commune, cros de georand »

**vo**tre avis ?

Ecrivez à : [communication.mairiecros@gmail.com](mailto:communication.mairiecros@gmail.com)



## La vie municipale

### Les compte-rendus de séance du Conseil Municipal

#### Le Maire et ses élus

Le Maire est élu par le Conseil Municipal lors de sa première réunion. Les Adjointes sont élus de la même façon, immédiatement après le Maire. A Cros de Géorand, il y a trois adjointes.

Le Maire représente la Commune à l'égard des tiers. Il est le chef de l'administration communale. Il exerce ses pouvoirs sous le contrôle du Conseil Municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le Département.

En tant qu'exécutif de la Commune, il a en charge de préparer et d'exécuter le budget, ainsi que les délibérations du Conseil Municipal.

Seul chargé de l'administration, il peut, sous sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjointes, mais aussi à des membres du Conseil Municipal.



Le compte rendu de séance du Conseil Municipal est la transcription des débats et des délibérations des élus.

Le compte rendu est approuvé par les conseillers municipaux lors de la séance suivante ; il est affiché dans les huit jours à la porte de la Mairie.

Dans les bulletins municipaux nous exposerons en bref les sujets importants abordés lors des réunions du conseil municipal.

### Les réunions du Conseil Municipal

## en bref ...

#### Conseil du 30 mars 2014,

##### L'installation du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjointes.

Maire : Françoise LAURENT  
 1<sup>er</sup> adjoint : Sébastien PRADIER  
 2<sup>e</sup> adjoint : Christian LAURENT  
 3<sup>e</sup> adjoint : Cathy USALA  
 L'équipe et les commissions sont présentées dans le bulletin municipal n°13.

Conseillers :  
 Denis BREYSSE,  
 Jean Paul BREYSSE,  
 André PHILIPPOT,  
 Marie Claude PHILIPPOT,  
 David TEYSSIER,  
 Pierre Jean TOCHEPRAX,  
 Michel VOLLE.

#### Conseil du 19 Avril 2014,

##### Les subventions aux associations

Le montant des aides est maintenu :

Comité des jeunes .....	865€
Club de Géorand .....	865€
Association de chasse .....	275€
Association de pêche .....	275€
Bouquinerie Crouseilloune .....	275€
Amicale pompiers Béage .....	95€
Amicale pompiers St Cirgues ...	95€
ADMR montagne ardéchoise .	160€
FNACA Béage .....	75€
FNACA St Cirgues .....	75€

**Le conseil souhaite soutenir les associations qui participent et oeuvrent à la vie de notre commune**



Photo : Alban PRADIER

## Taux d'imposition 2014

- Taxe d'habitation (TH) : 11.17%  
 Taxe foncière :  
 - sur les propriétés bâties (TFB) : 7.47%  
 - sur les propriétés non bâties (TFNB) : 53.17%  
 Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 19.54%

**Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013**

## Prix de l'eau et de l'assainissement

### Prix de l'eau :

- Eau : 0.85 €/m<sup>3</sup> - abonnement fixé à 66 €/an,  
 Redevance pollution à 0.31 €/m<sup>3</sup>  
 Redevance prélèvement à 0.10 €/m<sup>3</sup>.

### Prix de l'assainissement collectif :

- Eau : 0.85 €/m<sup>3</sup> – abonnement fixé à 66 €/an  
 Redevance modernisation des réseaux à 0.19 €/m<sup>3</sup>

**Le prix de l'eau est inchangé en 2014**

*En France la moyenne nationale du prix de l'eau avec assainissement s'établit à 4,15 €/m<sup>3</sup>. L'Ardèche est à 5,50 €/m<sup>3</sup>.*

Paris .....	3.29 €/m <sup>3</sup>
Lyon.....	3.28 €/m <sup>3</sup>
Privas .....	4.10 €/m <sup>3</sup>
Aubenas.....	2.90 €/m <sup>3</sup>
Vals les B .....	5.39 €/m <sup>3</sup>
Ucel .....	5,39 €/m <sup>3</sup>

Prix de l'eau pour une famille à Cros de Géorand :  
 Sans assainissement : 1,67 €/m<sup>3</sup>  
 Avec assainissement : 2,30 €/m<sup>3</sup>  
 Comparatif réalisé à partir de la consommation moyenne d'une famille estimée à 110 litres d'eau/jour



## Le Conseil Municipal

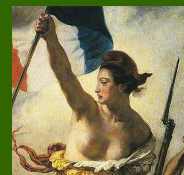
Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Ses membres sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Il est présidé par le Maire ou à défaut par un Adjoint.

Il doit être réuni au moins une fois par trimestre, mais le Maire peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile. Les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Le Conseil Municipal de Cros de Géorand est constitué de 11 membres.

Les délibérations prises par le Conseil Municipal sont exécutoires dès qu'elles ont été transmises au représentant de l'Etat et publiées.

Le Conseil Municipal peut décider de déléguer certaines de ses responsabilités au Maire afin de faciliter l'administration communale.



## Conseil du 20 Juin 2014,

### Captage en eau potable de Chaumély et son chemin d'accès

Un périmètre de protection immédiat PPI a été réalisé autour du captage de Chaumély qui alimente en eau potable La Palisse. Il est convenu avec le propriétaire l'achat de ce périmètre par la commune au prix de 450 €.

Une servitude est prévue pour le passage de la canalisation d'eau potable et le chemin d'accès. Concernant la route d'accès aux Vidales une régularisation foncière du tracé sur le plan cadastral est en cours avec les propriétaires concernés Mrs Jordaan, Chauche et la famille Richemond qui cèdent gratuitement à la commune l'emprise du chemin.

## Le Loup

*En France le loup a officiellement disparu du pays dans les années 1930.*

*Suite au développement de la population italienne, un premier couple installé a été observé en novembre 1992 dans le Parc National du Mercantour, à la frontière franco-italienne. Aujourd'hui la population de loups en France s'étend sur toutes les Alpes (jusqu'en Suisse au nord) et commence à refaire son apparition dans la partie est des Pyrénées, le Massif Central et le Jura.*

*Cette recolonisation se manifeste notamment par de la prédation sur les troupeaux domestiques, provoquant la colère et l'inquiétude des éleveurs*

*L'État dispose d'éléments techniques les plus robustes possibles en matière de suivi de l'espèce. Une structure de collecte d'informations de terrain, le Réseau Grands Carnivores Loup-Lynx, a été mise en place et est pilotée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et par les Directions départementales des Territoires (DDT). Il regroupe environ 1500 correspondants formés par l'ONCFS*

*Source : le site de l'état consacré au loup.*

### **Demande de subvention déneigement**

Une délibération est prise pour demander une subvention au conseil général concernant les travaux de déneigement pour l'hiver 2013-2014 dont le montant des dépenses s'est élevé à 69 028 €

### **Emprunt pour financer les travaux de la traverse de La Palisse**

Après avoir consulté et comparé plusieurs établissements bancaires, il a été choisi de réaliser un prêt d'un montant de 300 000 € à la Caisse d'Epargne remboursable sur 15 ans à 2.83% pour le financement des travaux de la traverse de La Palisse.

### **Contre la présence du LOUP**

Le loup n'est plus une espèce menacée et cause des dégâts considérables sur l'élevage ardéchois. Sa population est en pleine expansion et les dispositifs de mesures de protection mis en place sur le département de l'Ardèche depuis 2012 sont inefficaces pour stopper la prédation du loup sur les troupeaux

domestiques. L'activité d'élevage tient une place particulièrement importante dans l'économie et l'aménagement de nos territoires et le risque d'arrêt de ce secteur d'activités peut entraîner en cascade la disparition de nombreuses entreprises locales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à l'unanimité l'exclusion du loup sur son territoire et la révision du statut communautaire du loup.



## **Conseil du 12 Septembre 2014**

### **Terrains agricoles communaux**

Les terrains à vocation agricole, dont la commune est propriétaire, relèvent du domaine privé communal. Comme tout propriétaire privé, la commune est soumise aux mêmes obligations concernant la location de ses biens. Une mise à jour des baux pour certaines parcelles exploitées par des tiers sera réalisée.

Parcelles AS 26 et 30 (propriété des Vidales) achetées à la SAFER par la commune. Un bail sera réalisé avec M. Denis LAURENT, agriculteur qui exploite ces parcelles. Le montant du bail sera réalisé au tarif de la taxe de pâturage en vigueur.

Parcelles exploitées par le GAEC des bords de Loire (Mr et Mme Gounon à Rieutord) aux quartiers Chavade, Le Sagnas et La Plaine pour un total de 22,80 ha. Une convention pluriannuelle de pâturage sera réalisée au tarif de la taxe de pâturage.

**La taxe de  
pâturage  
retenue est  
de :  
33.83 €/ha**



## Aire de camping-cars

Une convention d'occupation du sol est à définir entre la commune, la communauté de communes et la société Camping-car Park. Elle détermine les conditions d'exploitation et d'occupation de la zone de parking pour les camping-cars. Durée de la convention : 12 ans.

---

## Conseil du 18 Octobre 2014,

### Budget communal

Par délibération, une décision modificative a été prise concernant le budget primitif afin de dégager la somme de 50 000 € pour régler l'appel de fonds fait par la communauté de communes concernant les travaux de l'aire touristique à La Palisse.

### Préparation déneigement saison hiver 2014-2015

Pour le bon fonctionnement du déneigement durant la saison d'hiver 2014-2015, des astreintes de week-end sont mises en place.

Les employés communaux : Christian GAYTON et Christophe GINEYS qui réalisent le déneigement seront d'astreinte un week-end sur deux à tour de rôle sur la période du 6 décembre 2014 au 6 avril 2015.



### Régularisation de la voirie d'accès au Cordonnier

Suite à la vente de la maison du Cordonnier par Mme Seropian, il convient de régulariser la route qui traverse actuellement des terrains privés pour accéder à cette maison. Régularisation chez Maître Chomarot à Pradelles pour acter la cession gratuite à la commune par les propriétaires de la superficie correspondant à l'emprise du chemin.

### Contre la fermeture de 6 Trésoreries en Ardèche

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) menace de fermer 6 trésoreries ardéchoises au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dont la trésorerie de Montpezat-sous-Bauzon qui est notre trésorerie. Une délibération est prise demandant le maintien de ces trésoreries.

**L'Ardèche compte  
aujourd'hui  
27 trésoreries  
principales.**

**La Mairie a demandé une reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune et une aide de l'état pour les gros dégâts causés sur les voiries de Peyremaillet, A Charles, Becque et le Pont de Moulin d'Haon.**

### Motion d'opposition

#### à la suppression des dotations aux communes

Le gouvernement a décidé de réduire les dotations aux communes au profit des intercommunalités. L'association des maires ruraux de l'Ardèche propose une délibération d'opposition.

## Morts pour la France 1914-1918

ANJOLRAS Célestin  
 AVOUAC Léon  
 AVOUAC Régis  
 BREYSSE Adrien  
 BREYSSE Clovis  
 BREYSSE Louis  
 BREYSSE Zéphirin  
 BRUN Pierre Louis  
 BRUN Jean Louis  
 CHAREYRE Augustin  
 CHAREYRE Victorin  
 CHAREYRE Marius  
 CHAZALON Baptiste  
 CROUZET Victor  
 DESCHAUX Léon  
 DESCHAUX Cyprien  
 DESCHAUX Victor  
 DUNY Pierre  
 EYRAUD Henri  
 FIALON Paulin  
 FIALON Raoul  
 GAYTON Victor  
 GIBERT Victor  
 GIMBERT Martin  
 GIRE Louis  
 GINEYS Célestin  
 GINEYS Louis  
 GINEYS Marius  
 GLEYZE Baptiste  
 GLEYZE Jean  
 HEBRARD Victor  
 HILAIRE Victor  
 HILAIRE Philippe  
 HABAUZIT Régis  
 HABAUZIT Ernest  
 LAURENT Calixte  
 LAURENT Louis  
 LAURENT Célestin  
 LAVASTRE Clovis  
 LAVASTRE Louis  
 LAVASTRE Siméon  
 LAVASTRE Augustin  
 LEVEQUE Clovis  
 LOMBARD Julien  
 LOMBARD Augustin  
 MARTIN Adrien  
 MARION Régis  
 MARION Victor  
 MARION Rémi  
 MOULIN Baptiste  
 OLLIER Aimé  
 OLLIER Léon  
 OLLIER Ernest  
 PAILHES Eugène  
 PAILHES Prosper  
 PAGES Pierre  
 PASCAL Baptiste  
 REYNAUD Alphonse  
 REYNAUD Louis  
 ROCHETTE Rémy  
 TAULEIGNE Pierre  
 TAULEIGNE Baptiste  
 TAULEIGNE Jean-Pierre  
 TEYSSIER Eugène  
 TEYSSIER Louis  
 TEYSSIER Paul

En ces années commémoratives de la Grande Guerre, nous essaierons d'effectuer des recherches dans nos archives afin de proposer des articles sur les années 1914-1918 vécues à Cros de Géorand.

## *Le monument aux morts*

Après la grande guerre, chaque commune prenait l'initiative d'ériger un monument aux morts et cela n'était pas une obligation. Les communes qui, à l'époque, décidaient d'en ériger un, pouvaient obtenir une subvention de l'état qui était calculée proportionnellement au nombre de soldats tués. La seule contrainte était qu'aucun signe religieux ne devait figurer sur le monument.

Par délibération du 18 janvier 1920, le conseil municipal de notre commune, avec à sa tête GIRAUD Célestin, décide d'ériger un monument aux morts.

Par délibération du 20 juin 1920, pour en permettre la construction, le conseil municipal décide de réparer la place en nivelant et en construisant un mur de soutènement du côté du midi sur une hauteur de 75 cm sur toute la longueur de l'emplacement de l'ancienne église ; ce même jour, le conseil décide de faire une quête sur tout le territoire.

Par délibération du 24 mars 1921, le conseil municipal approuve devis et plans faits par l'entreprise Jules GIRAUD, marbrier à Vogüe ; le devis s'élève à 22 200 francs. Le conseil sollicite une subvention de l'Etat et décide de faire un emprunt de 16 943 francs auprès du Crédit Foncier à 6,5 % sur 30 ans.

En mai 1921, Monsieur ROUX Louis est élu maire.

Dans la délibération du 4 septembre 1921, on lit que Monsieur ROUX fait connaître au conseil que le Crédit Foncier « a élevé son taux à 8 % ». Il demande d'examiner s'il ne serait pas plus avantageux « d'émettre un emprunt sur particuliers ».

Dans le but de donner l'exemple, il propose de prêter lui-même cette somme au taux de 5 % sur 5 ans. Ce que le conseil accepte aux motifs de rapidité, de simplicité et de proximité.



Photo : Audrey BARBUT



L'Etat accorde une subvention de 3 899 francs. La souscription rapporte 5 057 francs. La statue de Jeanne d'Arc en fonte prolonge le monument communal et une palme, symbole de victoire, est gravée sur le socle.

Le Corps de Bataille, auquel appartenait les soldats, informait la mairie du domicile : de la date, du lieu et des circonstances de la mort des Poilus, à charge pour elle de prévenir les familles. Les combattants blessés au front ou malades, venus en convalescence dans leur famille et décédés des suites, ont-ils été comptés parmi les soldats « Morts pour la France » ?

82 soldats morts pour la France sont inscrits sur ce monument. Deux plaques ont été rajoutées : l'une avec les noms des 5 soldats morts lors de la guerre 39-45 et une deuxième avec le nom d'un soldat mort en Indochine.

Pour rédiger cet article, je me suis référée au registre des délibérations des années 1920-1921.

## Morts pour la France 1914-1918

TEYSSIER Lucien  
TEYSSIER Régis  
TEYSSIER Victorin  
TESTUD Firmin  
TESTUD Léon  
TESTUD Joseph  
TESTUD Martin  
VALLIER Céleste  
VALLIER Edouard  
VARRAUD Auguste  
VARRAUD Calixte  
VIALLE Alix  
VOLLE Victorin  
VOLLE Adolphe  
VOLLE Clovis

## 1939-1945

FIALON Aimé  
GINEYS Régis  
LAURENT Irénée  
LAVASTRE Léon  
ROUX Marcel

## Indochine

CHAREYRE Sylvain

## Témoignage

2 janvier 2014

Madame,

Sur le dernier bulletin municipal n°12, vous exprimez le souhait de faire une exposition sur la Grande Guerre. Excellente idée.

J'avais de nombreux documents, qui ont été détruits malencontreusement, à mon grand regret. Seules les quelques lignes ci-jointes me reviennent en mémoire. C'est bien insignifiant et difficile.

Salutations les meilleures et Bonne Année.

Rose Arcis

*Salutations les meilleures  
et Bonne Année -  
Rose Arcis*

### 1914-1918 - Hymne au Drapeau :

La charge bat et le clairon résonne,  
Nos cavaliers se postent en avant  
Le plomb rugit, Dans le bronze qui tonne  
Le sabre luit et Lui soutient le sang  
Je suis blessé, mais d'une main nerveuse  
Je tiens encor, oui je tiens mon drapeau.  
Tant que mon sang coulera dans mes veines  
Tant qu'une idée luira dans mon cerveau  
N'approchez pas, mais redoutez ma haine  
Je tiens encor, oui je tiens mon drapeau.



« Incomplet, mais je n'en sais pas davantage – Maman le chantait avec sa belle voix » ... « encore ces quatre lignes dont je me souviens »

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,  
Couchés dessus le sol, à la face de Dieu  
Ils n'auront pas de grandes funérailles,  
Mais Dieu bénit qui meurt pour son drapeau

« Encore quelques lignes de chants patriotiques : »  
(1914-18)

Te souviens-tu ? Brave enfant de la France  
Jeune soldat, gardien de ton drapeau  
T'en souvient-il de ta très jeune enfance  
Où tu étais généreux et dévot  
T'en souvient-il de l'humble cimetière  
Où tes parents dorment silencieux

Je m'en souviens, je sens couler des larmes  
Oui j'ai violé mes saints engagements  
Monde trompeur, tu me vantais tes charmes  
Tes vains attraits n'engendrent que tourments.

Nous remercions Rose ARCIS pour son témoignage qui parle à nos cœurs et soutient notre devoir de mémoire.

Si vous souhaitez, vous aussi, transmettre aux nouvelles générations, vos souvenirs liés à cette période, vous pouvez écrire à la bibliothèque municipale qui proposera une exposition du 18 avril au 18 juin 2015

# Nouveau !

## Canton de Thueyts

Astet  
Barnas  
Le Béage  
Borne  
Burzet  
Cellier du Luc  
Chirols  
Coucouron  
Cros de Géorand  
Fabras  
Issanlas  
Issarlès  
Jaujac  
Le Lac d'Issarlès  
Lachapelle Graillouse  
Lalevade d'Ardèche  
Lanarce  
Laval d'Aurelle  
Laveyrune  
Lavillatte  
Lespéron  
Mayres  
Mazan l'Abbaye  
Meyras  
Montpezat/Bauzon  
Péreyres  
Le Plagnal  
Pont de Labeaume  
Prades  
Le Roux  
Sagnes et Goudoulet  
St Alban en Montagne  
St Cirgues de Prades  
St Cirgues en Montagne  
St Etienne de Lugdarès  
St Laurent les Bains  
St Pierre de Colombier  
Sainte Eulalie  
La Souche  
Thueyts  
Usclades et Rieutord

## Les élections départementales

La carte des cantons actuelle date de 1800, époque où l'arrière-pays était très peuplé et la Vallée du Rhône beaucoup moins.

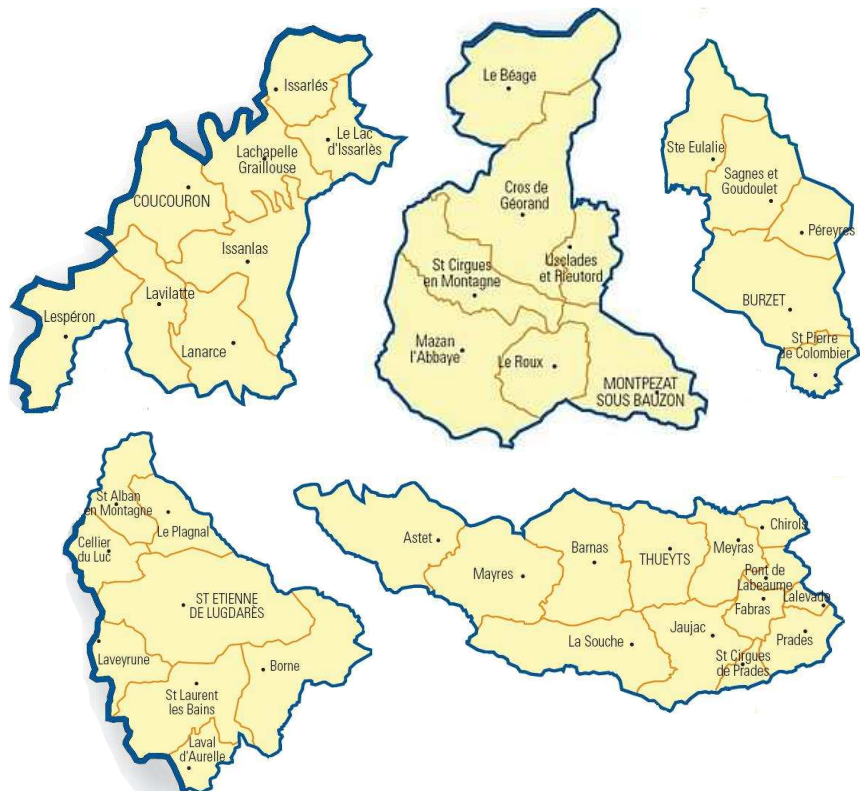
Actuellement, le canton de Saint Etienne de Lugdarès représente 1 122 habitants tandis que celui de Saint Péray compte 27 600 habitants.

Avec le redécoupage départemental, l'Ardèche compte 17 cantons au lieu de 33. Notre commune fera partie du canton de Thueyts qui regroupe 41 communes et 14 195 habitants. Ainsi, les cinq cantons de Montpezat sous Bauzon, Burzet, Coucouron, Saint Etienne de Lugdarès et Thueyts ont été réunis.

Les Conseillers Généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés, en totalité, en mars 2015 par des Conseillers Départementaux qui seront élus pour 6 ans.

Notre bureau centralisateur sera Thueyts.

**Cette élection aura lieu les 22 et 29 mars 2015.** Pour garantir la parité homme/femme, nous allons élire une femme et un homme qui se présenteront en binôme pour un scrutin majoritaire à deux tours. L'inscription sur les listes électorales doit se faire impérativement avant le 31 décembre 2014.





## Transport à la demande

*Le sept ici : 04 75 91 34 86*

Le conseil général de l'Ardèche et la communauté de communes des Sources de la Loire ont mis en place un service de transport, tous les mercredi après-midi, de Sainte-Eulalie au Puy-en-Velay avec, pour notre commune, des arrêts aux Jallades et à la Croix de la Vestide.

Le déficit de cette ligne sera pris en charge à hauteur de 60 % par le conseil général et 40 % par la communauté de communes. Suite à appel d'offre, ce transport a été attribué à Cécile Durand.



### Le mercredi

### Comment ça marche ?

Les personnes intéressées appellent la centrale de réservation au 04 75 91 34 86 au plus tard la veille du trajet avant 17h00.

Vous donnez votre nom, un numéro de téléphone où vous êtes joignable et votre point de rendez-vous sur le parcours.  
(en cas d'empêchement, vous pouvez annuler votre réservation le mardi avant 17h00)

Un aller : ..... 5 €

Un aller/retour : ..... 10 €

Aller	STE EULALIE	Retour
12:30	Village	19:00
12:35	Pistolet	18:55
	<b>CROS DE GEORAND</b>	
12:39	Les Jallades	18:51
12:41	Croix de la Vestide	18:49
	<b>LE BÉAGE</b>	
12:44	Chanalette	18:46
12:46	Le village	18:44
12:49	Le Garay	18:41
12:51	Mazaboulet	18:39
12:54	Chabanis	18:36
	<b>MONASTIER S/ GAZEILLE</b>	
13:30	Collège	18:00
	<b>LE PUY EN VELAY</b>	
14:00	Place Michelet	17:30

## Pourquoi s'ennuyer ?

### Des activités toute la semaine

- Lundi : Atelier « arts créatifs » de 13h30 à 17h00  
salle des associations
- Mardi : Pratique corporelle énergétique de bien-être  
salle des fêtes  
10h-13h pour les plus jeunes  
14h30-16h30 pour les plus anciens
- Jedi : Jeux de société de 14h30 à 17h00  
salle des associations  
Bibliothèque ouverte de 14h30 à 17h00
- Samedi : Bibliothèque ouverte de 10h30 à 11h30



Théâtre « le Prince et le vagabond » le 26/10/14

## *S'organiser, vivre ensemble, c'est ça aussi la citoyenneté*

**Le 20 décembre,  
nous organisons une  
soupe aux choux.  
Réservation :  
06 61 43 39 06  
ou  
07 61 90 79 18**

### *Le comité des jeunes*

En 2014, le comité des jeunes comprend 18 membres. Nous sommes fiers de pouvoir participer à l'animation de notre village.



En effet, chaque année notre association organise divers événements tels que les bals, les repas et les concours de pétanque. Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations nous permettent d'organiser un voyage pour les membres du comité durant le week-end de l'Ascension. En 2014, nous sommes allés à Salou, au bord de la mer en Espagne.

## *Exposition photos*

### *La place du village*

En 2014, la Bouquinerie Crouseilloune a lancé un concours photos sur le thème : « La place du village ». Cette première a remporté un beau succès, puisque dix photographes ont présenté une quarantaine de clichés.

Jusqu'au 22 janvier, une exposition ouverte au public permet de découvrir la place du village sous différents angles de vue, à travers l'objectif sensible de chaque photographe.

Vous pouvez ainsi poser votre regard sur les photos de : Christophe ALLIES, Audrey BARBUT, Clément BREYSSE, Perrine BREYSSE, Nicole DURAND, Christophe GALTIERI, Caroline MARION, Alban PRADIER, Cécile PRADIER et Rachel SCHWARTZ.

- 1<sup>er</sup> prix : « Joueurs de boules »  
de Audrey BARBUT  
(photo en page de couverture)
- 2<sup>d</sup> prix : « Enfants à la balançoire »  
de Christophe GALTIERI  
(photo ci-dessous)
- 3<sup>ème</sup> prix : « Clown en équilibre »  
de Cécile PRADIER  
(photo page 3)
- 4<sup>ème</sup> prix : « Fontaine au lavoir »  
de Audrey BARBUT  
(photo en dernière page)



**bonne visite !**



## Concours photos : l'hiver à Cros de Géorand

La Bouquinerie Crouseilloune propose de poursuivre l'aventure. Elle lance un nouveau thème : « l'hiver à Cros de Géorand ». Pour participer, il suffit d'envoyer à l'adresse e-mail :

**photoducros@orange.fr**

- 5 photos (qui devront être identifiées comme étant prises sur la commune de Cros de Géorand)
- Vos nom, adresse et téléphone.

**clic clac !**



## Des associations pleines de vitalité

La vie associative demande un investissement bénévole. Pour rester dynamiques, les associations ont la sagesse de renouveler leur conseil d'administration et leur bureau régulièrement. Voici donc une actualisation des personnes référentes de chaque association et leurs coordonnées :

### Bouquinerie Crouseilloune (la)

Présidente : Catherine Usala - 04 75 37 07 88  
Secrétaire : Chantal Gineys  
Trésorière : Cécile Pradier

### Club de Géorand (le)

Président : Roger Jourdan - 04 75 38 80 47  
Vice-Présidente : Thérèse Laurent  
Secrétaire : Simone Laurent  
Trésorier : Roger Laurent  
Vice-Trésorier : André Gineys  
L'assemblée générale annuelle aura lieu au mois d'avril

### Comité des jeunes (le)

Présidente : Mylène Pradier - 06 61 43 39 06  
Vice-Président : Arnaud Laurent  
Secrétaire : Anaïs Gayton  
Vice-Secrétaire : Clément Breysse  
Trésorier : Guillaume Laurent  
Vice-Trésorier : Etienne Espiard

### Crouseillous (les)

Présidente : Odile Espiard - 06 76 89 31 63  
Vice-Président : Alban Pradier  
Secrétaire : Sylvie Breysse  
Trésorière : Nadine Pradier  
Les adhérents se retrouveront :  
Le 31 décembre pour la St Sylvestre  
Le 14 février pour une raclette  
Les 23-25 mai à la sortie de Pentecôte  
Le 13 juin pour une balade

### Rocher des Hautes Terres (le)

Président : Thierry Pointet - 07 75 38 95 53  
Trésorière : Claude Laurent

Pratique corporelle énergétique de bien-être, harmonie du corps et de l'esprit, Qi Gong, étirements, mouvements lents, fluides, relaxation, respiration, postures, exercices au sol, massages, automassages, danse improvisation.

### Saint Hubert des Hautes Terres (la)

*Société de chasse*

Président : J. Marie Tauleigne - 06 16 49 64 04  
Vice-Président : Denis Breysse  
Secrétaire : David Teyssier  
Trésorier : Christian Gayton  
Les adhérents se retrouveront :  
Lors de deux journées de débroussaillage et une journée de détente

### Truite Capricieuse (la)

*Société de Pêche*

Président : Roger Laurent - 04 75 38 94 38  
Vice-Président : Fernand Gineys  
Secrétaire : Didier Moulin  
Trésorier : Maxime Teyssier  
Vice-Trésorier : Denis Breysse

Pour l'ouverture de la pêche, un casse-croûte sera offert aux pêcheurs sur les bords du lac de La Palisse (si la météo le permet). Un déversement de truites aura été préalablement effectué.



# Calendrier , les prochains rendez-vous

## Soupe aux choux

le 20 décembre à 19h30  
organisée par le Comité des Jeunes

## EXPO : La place du village

du 22 nov. au 22 janvier  
Bibliothèque  
Une exposition regroupant 40 photos de la place de Cros de Géorand



Photo : Audrey Barbut

## EXPO : Génie de l'Ardèche

du 24 janvier au 24 février  
Cette exposition invite à découvrir la diversité des productions et inventions réalisées en Ardèche, et la richesse des industries de pointe ou d'excellence.

## Inventions et industries

le 31 janvier à 14h00  
Jean-Marc GARDES viendra à la rencontre des crouseillous pour présenter son livre : « Le Génie de l'Ardèche ».



## BAL avec sono

le 21 février à 23h30  
organisé par le Comité des Jeunes

## EXPO : La vigne et le vin

du 10 mars au 10 avril  
Bibliothèque  
L'apparition du vin remonterait à plus de 5 000 ans avant Jésus-Christ. Grâce aux photos de Wojtek BROZDA, photographe et journaliste spécialisé, découvrez l'histoire du vin.



## Vigneron, métier passion

le 28 mars à 14h00  
Grégory BRUNEL du Domaine de Géorand viendra parler de sa passion : être vigneron aujourd'hui le plaisir et les difficultés d'un métier séculaire.

## Bal - Orchestre MOTEL

le 4 avril à 23h30  
organisé par le Comité des Jeunes



## BAL avec sono

le 5 avril à 23h30  
organisé par le Comité des Jeunes

## Autour du patois

le 18 avril à 20h30  
Une soirée pour partager avec Alain CHARRE les mots du patois et découvrir son livre : « Paroles de pagels ».



## L'écho des tranchées

du 18 avril au 18 juin  
Cette exposition permet de faire découvrir aux visiteurs 19 bandes dessinées de qualité ayant pour thématique le front durant la première guerre mondiale.

## Théâtre : Les blessures silencieuses

le 25 avril à 20h30  
La compagnie FAY'ART aborde un sujet grave : les guerres et les blessures qu'elles infligent à notre humanité, traité de manière émouvante et poétique grâce à un très beau montage de textes de différents auteurs : poèmes, lettres de poilus ou de leurs familles, et des morceaux d'accordéon.

## Repas inter-génération

le 2 mai



## Histoire du plateau ardéchois

Le 9 mai à 15h00  
L'abbé Cyprien GINEYS présentera ses recherches et son livre sur le plateau ardéchois : "un siècle d'histoire et de souvenirs en Ardèche 1850 - 1950"

## La résistance

le 6 juin à 15h00  
Roger LAURENT témoignera de son engagement durant la résistance



## Sortie de printemps

Mi-juin  
Organisée par le Club de Géorand